

**Compte rendu de la séance
du Conseil Municipal du 17 décembre 2012**

L'an deux mille douze, le dix sept décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Villiers-sur-Loir, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Henri BURGOS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2012

Présents : M. BURGOS - Mme GUILLEMEAU - M. RENARD - M. MINIER - M. HEBERT - Mme DUBOC - M. PRENANT - M. PEREON - M. ADAM - M. MENARD - M. SALIS - Mme BRETON - Mme BRIFFAULT - M. BESNARD

Absents: M. FICHEPAIN (pouvoir à M. HEBERT)

Secrétaire de séance : M. HEBERT.

- *Sauf mention expresse, toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité*

A. Approbation du compte-rendu de la précédente séance

Le compte-rendu de la séance du 16 novembre 2012 est approuvé.

B. Désignation du Secrétaire de séance

M. HEBERT est désigné en qualité de secrétaire de séance.

A. Finances :

* Tarifs 2013

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs de 2012

**Tarifs 2013
de la Maison des Associations**

		Associations communales	Habitants De la commune	Autres associations et habitants hors commune
Salle du haut	Soirée			
	Sans chauffage	50	90	210
	Avec chauffage	90	170	350
Journée ou week-end	Sans chauffage	70	130	260
	Avec chauffage	150	260	550
Vente au déballage	Sans chauffage			350
	Avec chauffage			500
Salle des jeunes	Sans chauffage	35	65	130
	Avec chauffage Obligatoire en hiver	75	130	275
Caution location de salle	Caution salle	0	300	300
	Frais de nettoyage par heure de ménage	40	40	40
Cuisine		40	55	120
Matériel	Vaisselle ordinaire	Non payant	16+ 0.30/pers.	16+ 0.30/pers.
	Vaisselle Blanche	Non payant	1.20/pers.	1.20/pers.
	Couverts	Non payant	8+ 0.30/pers.	8+ 0.30/pers.
	Tables/unité	Non payant	3.5	3.5
	Chaises/unité	Non payant	0.5	0.5
	Bancs/unité	Non payant	0.7	0.7

Tarifs 2013 des services communaux

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT		
Consommation		
Eau	Loc. compteur/semestre	
	<3 m ³	10
	>3 m ³	15
	Prix au m ³	1.25
	Abonnement semestriel	25
	Taxe ouverture compteur	60
Assainissement	Prix au m ³	0.72
	Abonnement semestriel	40
Branchements		
Eau	Branchement normal	1 100
	Branchement D>10m	100 € par mètre supplémentaire
	Borne incongelable sur demande	150
Assainissement	Branchement normal	1 100
	Branchement D>10m	100 € par mètre supplémentaire
Eaux pluie	Branchement normal	450
	Branchement D>10m	100 € par mètre supplémentaire

Cimetière 2/3 commune 1/3 CCAS		
Concession	15 ans	150
	30 ans	300
	50 ans	501
Colombarium	15 ans	234
	30 ans	468
	50 ans	780

DIVERS		
Visites Touristiques	Prix/pers. En individuel	4
<u>Coteau St André et Eglise</u>		3
Salle Mairie	Associations hors commune	20
Garderie	Prix à la demi-heure quel que soit le jour	1
Droit de Place	Emplacement taxis	120
	Vente ambulante	50
	Vente régulière (Pizzaïolo)	15 € par trimestre
Dépannage		
Prix horaire dépannages urgents Services communaux et Services des Eaux et de l'Assainissement, en partie privative, effectués par les employés communaux		35€/h les jours ouvrables de 8h00 à 17h00 50€/h le samedi et les jours ouvrables de 6h00 à 8h00 et de 17h00 à 20h00 65€/h le dimanche et les jours ouvrables de 20h00 à 6h00

*Investissement 2013

S'ajouteront les reports de 2012. Certaines lignes seront revues lors de la préparation du budget primitif 2013

	Projet	Montant TTC
COMMUNE	Volets école (côté nord)	6 000.00
	Pluvial (raccordement des branchements bâtiments communaux)	10 000.00
	Cave Colin sécurité	10 000.00
	Achat de terrains	20 000.00
	Rénovation et extension MDA	1 080 000.00
	Toiture logements	15 000.00
	Voirie	35 000.00
	Toiture clocheton Mairie (réfection)	6 000.00
	Fleurissement	3 000.00
	Eclairage public	15 000.00
	Atelier municipal - sanitaires - douche (mise aux normes)	5 000.00
	Travaux en régie	35 000.00
	Préau cimetière	15 000.00
	Cavurne	7 000.00
	Dépenses imprévues	50 000.00
	TOTAL COMMUNE	1 312 000.00
EAU	Peinture château d'eau	100 000.00
	Travaux en régie	25 000.00
	Dépenses imprévues	10 000.00
		TOTAL EAU
Assain	Pompes de relevage	60 000.00
	Travaux en régie	10 000.00
	Diagnostic réseau	10 000.00
		TOTAL Assainissement

Concernant l'éclairage public de l'avenue du Petit Thouars, un fourreau a été passé par la société INEO, lors des travaux de construction des pavillons. L'installation pourra donc être réalisée à moindre coût.

Madame GUILLEMEAU a pris contact avec INEO pour envisager de faire fonctionner un candélabre sur deux, et ce afin de réduire l'impact lumineux sur l'environnement.

Le conseil décide d'acheter un second radar pédagogique qui sera placé à l'entrée de Villiers, avenue Pierre Armand Colin ; le carrefour de la rue du Coudray, de la rue du Clos Bazin et de l'avenue P.A. Colin est très dangereux et les véhicules circulent très vite.

Le radar installé aux abords de l'école réduit la vitesse des usagers (une présentation sera faite dans une prochaine brève ou dans le bulletin du mois de juin).

Une réflexion avec le Conseil Général sera conduite pour l'aménagement des entrées de bourg.

Au cimetière, un préau sera aménagé ; l'installation de toilettes est à envisager.

Monsieur BESNARD propose que la commune envisage l'achat de l'ancien atelier SALMON pour y aménager une salle de sport (karaté, gymnastique douce) ou y installer un artisan. Au vu du projet de reconstruction de la maison des associations, la commune ne peut pas disperser ses investissements. De plus, dans le cadre du P.L.U., une zone économique est prévue pour accueillir les artisans, commerces. Une réserve foncière est en cours de réalisation.

* budget communal : D.B.M. n° 5

Désignation compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
D 4581 dépenses (à subdiviser par mandat)		6 000		
R-4582 Recettes (à subdiviser par mandat)				6 000
Total section investissement		6 000		6 000

Il s'agit de permettre le paiement des travaux connexes au remembrement qui ont donné lieu à une subvention du conseil général couvrant l'ensemble des coût des travaux.

* budget assainissement : D.B.M. n° 4

Désignation compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
D- 6061 Fournitures non stockables		890		
D- 6541 Créances admises en non valeur	500			
D- 673 titres annulés	390			
Total Fonctionnement	890	890		

*Réduction assainissement

1. Par courrier, en date du 27 novembre 2012, M. DESHAYES Michel, demeurant 24 avenue Pierre Armand Colin, nous a informé d'une fuite d'eau importante (70 m³), constatée par l'usager. Monsieur DESHAYES demande une exonération de sa facture d'assainissement pour un montant de 72,10 €.

2. Par courrier, en date du 07 décembre 2012, M. et Mme SALOU Didier, demeurant 32 avenue Ronsard, nous a informé d'une fuite d'eau importante (392 m³), au cours de l'été. M. et Mme SALOU demandent une exonération de leur facture d'assainissement pour un montant de 403,76 €

3. Madame Lemoine demande une réduction de sa facture, suite à une fuite d'eau de 38 m³

*Remise gracieuse de pénalités

Monsieur le Maire donne lecture de deux courriers, en date du 27/11/2012 et 06/12/2012, de M. le Trésorier, transmettant, la demande de remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes d'urbanisme, à l'encontre de :

M. DENOUAL pour un montant de 107,98 €

M et Mme COLLE pour un montant de 202,17 €

Ces demandes sont dues à des avis d'échéance non reçus par les administrés.

Le conseil décide d'accorder ces remises gracieuses.

B. Maison des Associations

Suite à la réunion de la commission relative au projet de la Maison des associations, le conseil décide de recourir à une assistance à maître d'ouvrage tant pour le mode de consultation que pour le choix du maître d'œuvre et assurer le suivi du chantier. Le conseil décide de faire appel à l'association PACT pour un montant de 8.500 €. D'autres missions pourront être confiées.

C. P.L.U.

• Achat de parcelles

Après contact avec la propriétaire d'une unité foncière située dans la zone d'activités de la Croix Noury, le conseil décide d'acheter ces terrains, au prix de 20.000 €. Ce prix sera validé par le service des domaines. Cet achat permettra ainsi de constituer une réserve foncière, dans la ZAC.

- Emplacements réservés

Les emplacements réservés, prévus à ce jour, dans le P.L.U. sont présentés. Des modifications pourront encore être apportées.

D. Personnel

Le contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers en cours arrivera à échéance le 31/12/2013. Le centre de gestion de la fonction publique territoriale doit lancer une consultation en vue d'établir un nouveau contrat de groupe statutaire 2014-2017. Le conseil décide de confier, au centre de gestion, la délégation de passation d'un nouveau contrat. Aucun frais de gestion ne sera demandé pour cette consultation.

G.SIEABIG :

Un arrêté préfectoral en date du 27 novembre 2012 confirme la dissolution de ce syndicat en date du 31 décembre 2012

H. Comice agricole

A l'initiative de la communauté du pays de Vendôme (CPV), un comice agricole va être organisé sur la commune de Villiers sur Loir, à proximité de la gare TGV, les 8 et 9 juin 2013.

Lors d'une réunion, Monsieur le Maire a insisté sur les problèmes de sécurité inhérents à cette manifestation. Cette manifestation est coordonnée par la société départementale d'agriculture.

I. Affaires diverses

- Intercommunalité : lettre ouverte de Monsieur le Préfet à Madame C. LOCKHART relative à l'intercommunalité

- Finances :

Au début de l'année 2012, la commune a contracté un emprunt de 400.000 € pour la réalisation de la maison des associations qui n'est pas utilisé, à ce jour.

Par ailleurs, les travaux d'assainissement du coteau Saint-André auraient nécessité de faire un emprunt. La trésorerie globale permet d'honorer les factures, il sera nécessaire de dissocier la trésorerie par budget.

Le conseil décide de transférer une partie de l'emprunt susvisé pour un montant de 90.000 € du budget communal vers le budget assainissement.

Le comptable public est favorable à ce transfert.

- SCOT : Monsieur MINIER rend compte de la dernière réunion qui a donné son accord pour la mise en compatibilité du P.O.S. de Saint-Firmin des Prés.
- SIPEV : Le comité syndicat a validé le projet d'agrandissement de la base nautique et la demande de permis de construire est déposée ; le coût estimé est de 305.000 € TTC. Cet agrandissement permettra de supprimer les baraquements.

Un véhicule électrique a été acheté pour l'entretien du plan d'eau.

Il est rappelé que les principales activités du plan d'eau sont : la marche, la promenade et la baignade.

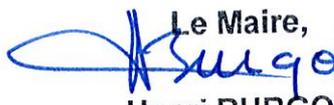
Le chemin sera donc refait pour sécuriser les promeneurs.

La communauté du pays de Vendôme souhaite ne pas augmenter les participations en 2013 malgré les difficultés pour couvrir les dépenses de fonctionnement. En 2012, les participations ont été maintenues ; un déficit de fonctionnement est d'ores et déjà constaté sur cet exercice.

- VALDEM : le bilan est satisfaisant ; le coût par habitant a été diminué de 2,36 % en 2012 et devrait être de - 7,70 % en 2013.

Musique : Le bilan du concert de la Sainte-Cécile est satisfaisant. Il en est de même pour le goûter des anciens où chacun a pu apprécier l'investissement et le service fait par les enfants.

- La Cérémonie de Vœux 2013 aura lieu le samedi 5 janvier 2013 à 11 h à la salle des fêtes.

Le Maire,

Henri BURGOS

